

# Potentiel d'économie énergétique en Auvergne Rhône-Alpes - Véhicules-

Secteur : Sidérurgie (E16), Métallurgie et première transformation des métaux non-ferreux (E18), Fonderie, travail des métaux et première transformation de l'acier (E29)

Source : rapports d'audits énergétiques des établissements dont le siège d'entreprise est situé en Auvergne Rhône-Alpes ou non, déposés sur la plateforme numérique <https://audit-energie.ademe.fr>

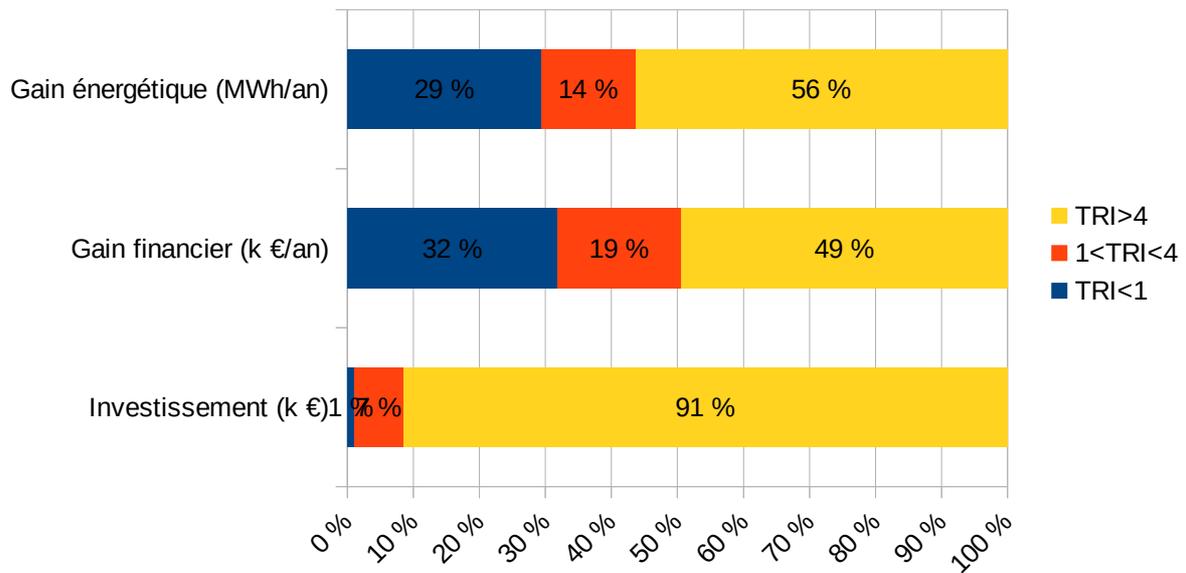
Panel analysé pour ce secteur : **13 établissements** répartis dans **11 entreprises** différentes, représentant **346GWh/an** de conso énergétique, soit **89% du total du secteur**, et **22,040 millions d'euros par an de facture énergétique**.

## Un fort potentiel d'économie précisément identifié



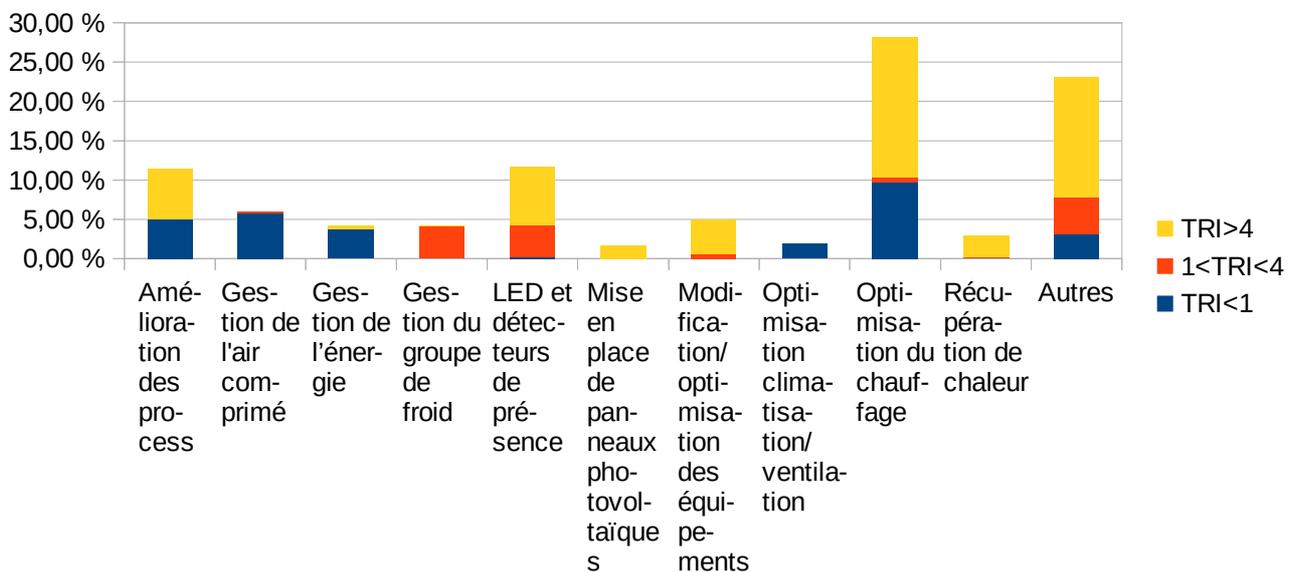
29 % des économies d'énergie identifiées, soit 32 % des économies financières potentielles, sont atteignables en n'engageant que 1 % des fonds nécessaires à la réalisation de l'ensemble des préconisations : il s'agit des mesures avec un Temps de Retour sur Investissement inférieur à 1 an.

## Part des différentes préconisations en fonction de leur TRI



On remarque également que certaines préconisations similaires reviennent souvent et permettent de réaliser une grosse partie des économies :

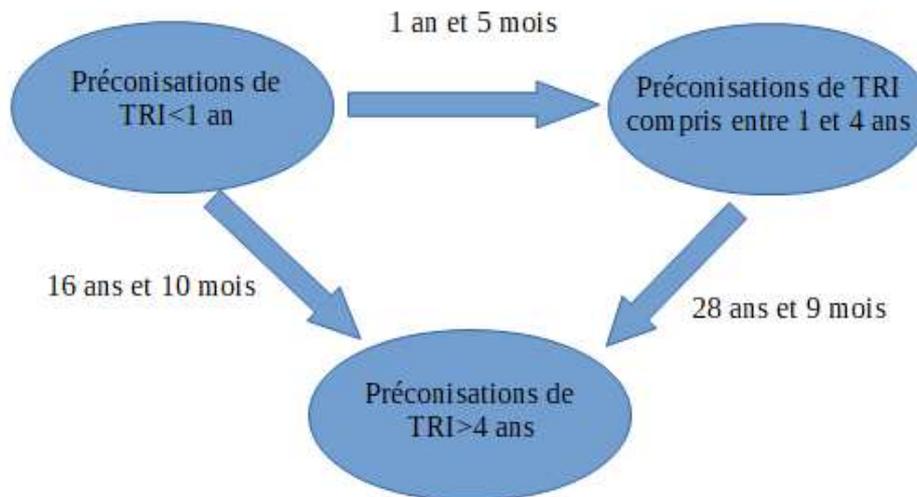
## Part d'économie d'énergie selon les préconisations (MWh/an)



Ce graphe permet également de visualiser les TRI de préconisations contenues dans ces différents groupements.

## Une dynamique économique vertueuse

En établissant un plan d'action réfléchi, il est possible de réaliser un grand nombre des préconisations proposées à un moindre coût. En effet, il est possible que les différents gains rapportés par la réalisation permettent de financer d'autres préconisations.



On remarque ainsi qu'il suffira d'1 an et 5 mois pour que les bénéfices engendrés par la mise en place des préconisations de TRI inférieur à 1 an financent totalement les préconisations de TRI compris entre 1 et 4 ans.